

Gouvernement du Québec  
Député de Mont-Royal  
Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs

Québec, le 23 novembre 2010

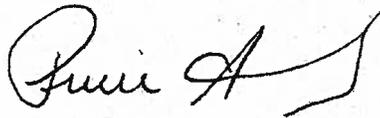
Monsieur Pierre Renaud  
Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2), j'accorde un délai supplémentaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour terminer la médiation en environnement entreprise dans le cadre du projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin.

Ainsi je demande que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement me fasse parvenir son rapport d'ici le 9 décembre 2010.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND